

**M. McBride:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je suis flatté de retenir l'attention du député mais ma circonscription est Lanark-Renfrew-Carleton.

**M. McIntosh:** C'est vraiment important!

**M. MacInnis:** Monsieur l'Orateur, voilà ce que j'appelle contribuer à l'importance du débat. Je dois admettre cependant que les députés libéraux savent d'où ils viennent. Tout le monde peut le constater. Il est intéressant de noter qu'un ancien ministre qui a tout récemment donné sa démission du gouvernement, soit dit sans vouloir l'offenser puisqu'il s'agissait de raisons de santé, favorisait un système de fonctionnement qui éviterait l'emploi de l'eau lourde. Je veux parler de l'ancien ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. J'ai un extrait du *Globe and Mail* du 18 décembre 1970 intitulé «Green indicates Ottawa leaning toward building a uranium enriching plant». C'est à l'encontre de tous les engagements pris par l'E.A.C.L. Un ancien ministre du gouvernement s'interroge sur le bien-fondé d'une décision et se demande si le cabinet a étudié la question de façon suffisamment approfondie.

• (1750)

Indubitablement, il s'agissait d'une décision politique entraînant des dépenses de 60 millions de dollars, destinée à aider le gouvernement libéral. On l'avait refusé au gouvernement conservateur de la Nouvelle-Écosse. Peut-être ne devrais-je pas laisser entendre que la décision d'implanter l'usine à Glace Bay avait un caractère politique, car un gouvernement conservateur était en cause. Le gouvernement actuellement au pouvoir a fait de son mieux pour placer les habitants de la Nouvelle-Écosse financièrement dans une camisole de force, et il leur faudra beaucoup de temps pour s'en tirer.

On fait chaque jour des remarques insipides sur le chef de l'opposition. Il se passe à peine une journée sans que le député de Saint-Boniface (M. Guay) fasse une allusion quelconque à l'eau lourde. Il est très intéressant de noter ce que disait le 1<sup>er</sup> avril 1965 l'actuel premier ministre libéral de la Nouvelle-Écosse, alors qu'il était de l'arrière-ban et représentait Halifax. Il avait posé une question au ministre du Travail de l'époque, représentant le Cap-Breton au sein du gouvernement libéral. Je voudrais citer cette question pour souligner que ce sont là ceux qui, aujourd'hui, veulent faire porter au chef de l'opposition le blâme pour toute les lacunes de l'usine de Glace Bay. Le nouveau premier ministre de la Nouvelle-Écosse faisait partie de l'arrière-ban du parti libéral, le 1<sup>er</sup> avril 1965, lorsqu'il a posé cette question. L'Orateur a dû lui demander d'en venir à sa question, s'il s'agissait d'une question véritable. Il ne savait jamais comment poser une question, quand il était ici, et maintenant qu'il est premier ministre de la Nouvelle-Écosse, il ne sait pas comment répondre.

**Une voix:** C'était le jour du poisson d'avril.

**M. MacInnis:** Le député dit que c'était le jour du poisson d'avril, mais cela n'a rien à avoir avec la question. L'Orateur a dit que le nouveau premier ministre de la Nouvelle-Écosse pouvait poser sa question...

S'il s'agit d'une question véritable et non une déclaration.

**M. REGAN:** C'est une question intéressante la Nouvelle-Écosse. Le ministre du Travail pourrait-il assurer à la Chambre, au nom de tous les habitants du Cap-Breton, qu'il conservera à l'avenir le genre d'instances qui ont abouti à l'implantation de l'usine d'eau lourde dans cette île?

[M. MacInnis.]

Aujourd'hui, les députés libéraux montrent du doigt le chef de l'opposition qui était alors premier ministre de Nouvelle-Écosse, et s'écrient: «Eau lourde». Ces cris résonnent partout à la Chambre, alors qu'il est facile de vérifier les faits au harsard. Les libéraux s'étaient apparemment attribué, à l'époque, tout le mérite de la construction de l'usine de Glace Bay. Mais chaque fois que des difficultés surgissent, nos vis-à-vis en rejettent le blâme sur le chef de l'opposition. Les faits peuvent être vérifiés.

Ni le gouvernement fédéral, ni l'ancien premier ministre conservateur de Nouvelle-Écosse n'ont dit quoi que ce soit lorsque le gouvernement se préparait à doubler la capacité de production de l'usine de Nouvelle-Écosse. Qui donc a annoncé que cette production serait doublée? Tenez-vous bien, c'était le même M. Regan qui est aujourd'hui premier ministre libéral de cette province et, pourtant, chaque jour nous entendons nos vis-à-vis vociférer au sujet de l'eau lourde. La responsabilité est leur; ils l'ont voulue et ils doivent l'assumer.

J'en arrive maintenant à la question du favoritisme et de ses manifestations. Encore une fois, je regrette l'absence du leader du gouvernement à la Chambre, le représentant de Cap-Breton. Le taux de chômage dans cette circonscription oscille aujourd'hui entre 29 et 31 p. 100. Le ministre du Cap-Breton nous déclare qu'il n'a jamais eu de conversation avec qui que ce soit de l'Énergie atomique du Canada, Limitée; cependant, lorsqu'il était en Écosse l'année dernière, il a rencontré dans une réunion mondaine un Écossais à qui il a, par pure coïncidence, demandé s'il accepterait de se charger des relations publiques à l'Énergie atomique du Canada. Il a donc amené un Écossais dans cette région où le taux de chômage varie entre 29 et 31 p. 100. Celui-ci travaille actuellement dans cette usine où l'on trouve au moins deux employés qui ont à leur crédit plusieurs années d'expérience dans les relations publiques. Le ministre prétend ne pas se rappeler lui avoir parlé à propos de ce poste, mais il n'en est pas lui-même très convaincu.

Quoi qu'il en soit, l'Énergie atomique du Canada Limitée loua les services de ce spécialiste en relations publiques. Un spécialiste en relations publiques est quelqu'un chargé de bâtir le prestige d'autrui. Cet homme a été amené d'Écosse et mis à l'œuvre, et pourtant l'Énergie atomique du Canada Limitée prétend qu'il n'est pas depuis suffisamment longtemps en place pour qu'elle puisse évaluer ses aptitudes. Elle n'a pas annoncé l'emploi car jamais elle ne le fait. Elle n'a pas demandé à l'Atlantic Public Relations Officers Association de lui trouver quelqu'un du Cap-Breton, en Nouvelle-Écosse, ni même un Canadien, capable d'occuper ce poste. Il semble que si on cherche à se faire employer par le gouvernement, le plus sûr moyen est de se rendre outre-mer et d'y rencontrer un ministre quelconque en tournée aux frais du gouvernement. Si vous ne me croyez pas, lisez le rapport de l'Auditeur général et lisez les journaux parisiens.

À l'heure actuelle, des milliers de jeunes Canadiens diplômés errent dans les rues d'Ottawa et de Montréal. Le jour même où j'ai eu connaissance de l'engagement de cet homme, trois étudiants montréalais sont venus dans mon bureau me demander de les aider à trouver du travail. Partout où ils s'adressent, on leur déclare qu'ils sont surdiplômés et que si on leur donnait du travail aujourd'hui, demain, la semaine prochaine ou le mois prochain, un poste pour diplômé d'université serait annoncé et qu'ils partiraient. On trouve aujourd'hui dans les rues des Canadiens qu'on accuse d'être surdiplômés. Ce sont des diplômés d'université incapables de trouver du travail. Et pour-